

de plus de 9 p. 100 en dollars courants, c'est-à-dire sans tenir compte des hausses de prix des biens et des services, et que dans chacune de ces années, 1964 et 1965, abstraction faite de l'effet des fluctuations de prix sur la production réelle de biens et de services, le produit national brut a continué d'augmenter de 6 p. 100, la plupart des Canadiens se réjouiront de la croissance soutenue de notre économie.

• (12.10 p.m.)

Grâce à l'expansion accrue de l'économie, le taux du chômage est passé de 5½ p. 100 il y a deux ans à 3½ p. 100 à l'heure actuelle. La statistique établit aujourd'hui le nombre des chômeurs à environ 350,000.

Avec cet accroissement général de la prospérité de la population, l'augmentation des prix s'est malheureusement accélérée. Il y a deux ans, le taux d'inflation causé par l'augmentation des prix était de 2 p. 100 annuellement. L'an dernier, il est passé à 3 p. 100 et s'établit aujourd'hui à 4 p. 100. Toutes les denrées n'ont pas augmenté également et le prix des aliments accuse la plus forte augmentation, soit 6 p. 100.

Toutefois, depuis un an, les salaires n'ont pas dangereusement augmenté. Le salaire horaire moyen dans l'industrie manufacturière a augmenté d'un peu plus de 4 p. 100. Si la productivité avait été meilleure, cette augmentation n'aurait pas entraîné d'inflation. Mais dans l'industrie de la construction, il s'est produit une poussée marquée du coût des salaires. Au cours des douze derniers mois pour lesquels nous avons les chiffres, de novembre 1964 à novembre 1965, les salaires ont augmenté de 10 p. 100 dans l'industrie de la construction.

Cette situation, évidemment, découle directement de l'essor actuel de l'industrie de la construction et de la pénurie générale de main-d'œuvre spécialisée. L'essor de la construction résulte de l'expansion de la construction domiciliaire, particulièrement des immeubles de rapport et des affaires en général qui participent à l'accroissement rapide de l'économie depuis quelques années, et également des projets du centenaire et de l'Expo '67.

En prenant du recul, on peut dire avec raison que notre économie est très prospère, avec la réserve, toutefois, de certaines pressions quant aux prix et certains goulots d'étranglement, en particulier dans le domaine de la construction. Le chômage a grandement diminué au Canada, mais il reste beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre le plein emploi.

[M. Gilbert.]

Quelles sont les perspectives pour 1966? D'après le discours du trône, la production de denrées et de services ne peut guère s'accroître de plus de 5 p. 100 cette année, contre 6 p. 100 au cours des deux dernières années. Le gouvernement attribue cette réduction au fait que le ralentissement économique est presque entièrement rattrapé; partant, les progrès futurs de l'économie ne seront assurés que par de nouvelles ressources—humaines et naturelles, qu'il s'agit de mettre en valeur.

S'il y a encore 350,000 chômeurs, comment soutenir qu'il n'y a pas ralentissement économique? On répond trop facilement que les chômeurs actuels sont surtout des travailleurs non spécialisés ou dont la spécialité n'est pas actuellement en demande, alors qu'il y a pénurie de main-d'œuvre spécialisée dans d'autres domaines. Le gouvernement est en grande partie responsable de cette situation parce qu'il n'a pas pris de mesures efficaces dans le domaine de la main-d'œuvre. Dans son premier exposé annuel, le Conseil économique du Canada a dit que si le taux de croissance moyen de l'économie était de 5.5 p. 100 et si on maintenait les prix à 2 p. 100, on devrait pouvoir réduire le chômage au Canada à 3 p. 100. Toutefois, malgré une expansion plus grande que celle visée par le Conseil économique, le chômage n'a pas diminué autant qu'on l'avait prévu et le résultat actuel d'une demande élevée est une hausse des prix plutôt qu'une réduction du chômage. Malheureusement on ne peut pas changer cette situation du jour au lendemain, ni par un seul budget. Le seul remède est que le gouvernement prenne des dispositions efficaces dans le domaine de la main-d'œuvre visant la formation et la réadaptation des travailleurs et prévoyant pour leurs déplacements une aide sous forme de subventions au lieu de prêts et de services de placement et de recherches efficaces proposés par le Conseil économique.

En attendant, le budget a pour but de ralentir très légèrement l'économie—de 1 p. 100 environ du produit national brut. Ce budget laisse à désirer non pas tant à cause des répercussions générales qu'il aura sur l'économie dans l'année qui vient, mais à cause de son contenu proprement dit en ce qui concerne: a) la justice de ses dispositions; b) le développement futur du pays; c) ses répercussions sur la productivité.

Certains de mes collègues ont traité de divers aspects du budget et recommandé l'instauration d'une commission de révision des prix, un programme convenable de main-d'œuvre, un régime complet de soins médicaux et la mise en service immédiate de la